

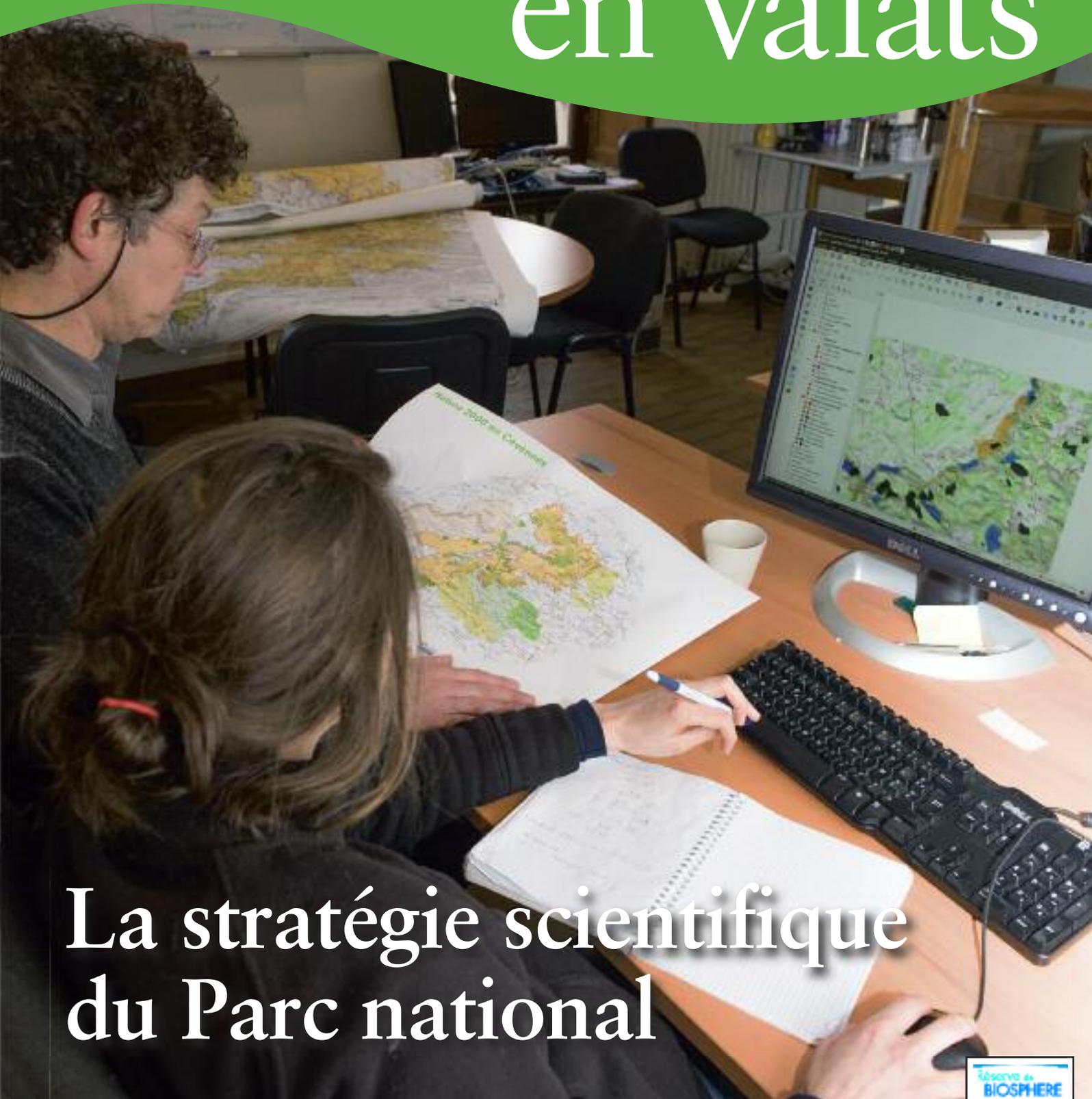


Parc national
des Cévennes



de serres en valats

le magazine
du Parc national
des Cévennes

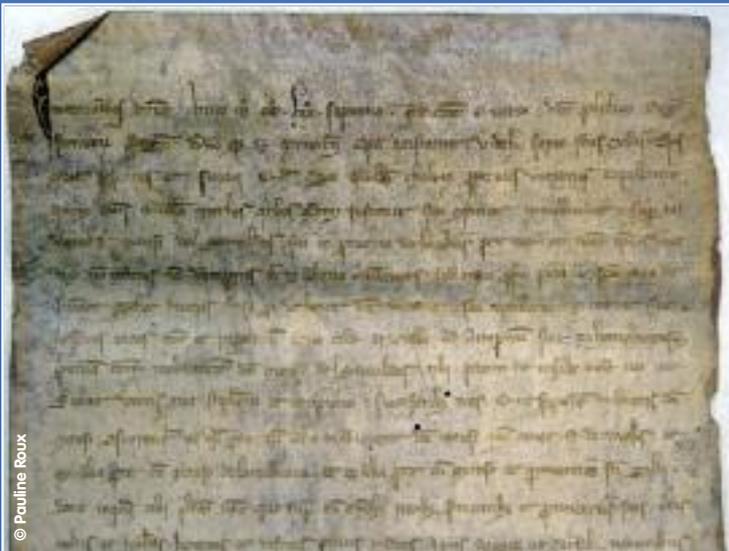


La stratégie scientifique du Parc national

NUMÉRO TRENTE-NEUF • FEVRIER 2015



L'actu en images



© Paulline Roux

Une emphytéose de 738 ans !

En 1277, Guillaume Chabot loue à Pierre Rossil des biens situés à Garnaldès (paroisse des Laubies). Cette transaction est signifiée par bail emphytéotique passé devant notaire. C'est le plus vieux document conservé au centre de documentation et d'archives du Parc national. L'acte est rédigé en latin sur un parchemin en relativement bon état. Les nombreuses abréviations manifestent la nécessité d'économiser le parchemin, alors très coûteux, principal support d'écriture à cette époque.

Une journée peu ordinaire sur la draille de l'Aubaret

Les agents du Parc national ont prêté main forte, le 17 octobre, à Sylvie et Jean-Paul Hébrard, bergers transhumants de l'estive de l'Aubaret, qui souhaitent commencer à réouvrir la draille envahie par les pins à crochet. Tronçonnage, débardage, débroussaillage et bonne humeur étaient au programme de cette première journée d'un travail qui se poursuivra au printemps.



© Catherine Dubois

Le projet éducatif du Parc remporte un vif succès

Quelque 574 élèves de primaire bénéficieront d'interventions des agents du Parc national en 2014-2015. Trois thèmes (l'arbre, l'eau, les vautours) étaient proposés à l'ensemble des écoles primaires du Parc. Trente-trois classes de dix-sept écoles différentes se sont inscrites au projet : douze ont choisi le thème de l'eau, treize celui de l'arbre et la forêt, et huit celui des vautours et des oiseaux.



© Catherine Dubois



© Olivier Prohin

Le réseau des élus référents se met en place

La charte a prévu que chacune des communes adhérentes et des communautés de communes du territoire désignerait un élu « référent Parc ». Sa mission est d'être l'ambassadeur de l'esprit de la charte et de la politique de l'établissement public auprès de sa collectivité, et de relayer les attentes de celle-ci auprès du Parc. Une première réunion de ce réseau a eu lieu fin novembre à Florac.

Édito

Je quitte la direction du Parc national au mois de mai pour prendre ma retraite.

Je suis optimiste sur l'avenir... Le mien bien sûr, mais surtout celui des Cévennes. Elles se repeuplent à nouveau, avec de l'inventivité, et en gardant leur personnalité qui les rend si attachantes, immersion harmonieuse dans la nature mais ouverture au monde, esprit de résistance mais dans l'ouverture à l'autre.

Les Cévennes doivent cette richesse d'abord à elles-mêmes, à leur histoire, à leurs habitants.

Mais, après de longues années passées ici, à la fois comme habitant et au Parc, je suis plus convaincu que jamais que le classement en Parc national leur apporte aussi beaucoup, avec une reconnaissance et un rayonnement mondial à la hauteur de leur préservation.

Le Parc national, c'est aussi l'appui d'un établissement public. Je suis fier de ce que le travail des équipes a apporté au territoire depuis 40 ans, souvent en donnant l'impulsion de départ pour ensuite laisser agir les autres : le cœur est bien protégé avec une population qui augmente et des installations agricoles plus nombreuses qu'ailleurs, la politique architecturale est remarquable et elle a débouché sur la renaissance des filières de la pierre sèche et de la lauze, le tissu de l'animation culturelle a été amorcé et maintenant le Festival Nature mobilise, la randonnée et l'écotourisme ont connu un développement remarquable, les vautours sont revenus et assurent un équarrissage naturel pour de nombreux éleveurs, d'autres ont pris le relais de la relance de la vache Aubrac, etc ...

Là aussi, je vois avec optimisme un établissement qui rendra de mieux en mieux service au territoire : le conseil d'administration a désormais pris en mains collectivement la conduite du Parc national, ici, et j'ai toute confiance dans les équipes en place qui se sont organisées pour s'engager de plus en plus aux côtés des porteurs de projets.

Et j'aurai grand plaisir à observer cela comme habitant, car je ne quitte pas les lieux ! Les gens des Cévennes nous ont tellement bien accueillis depuis un quart de siècle, que nous allons continuer avec ma femme de nous y incruster entre châtaigniers et chênes verts.

Jacques Merlin,
Directeur du Parc national
des Cévennes

4. Actualités

8. Cœur de Parc

Les suivis d'oiseaux dans le cœur du Parc national

9. Dossier

La stratégie scientifique du Parc national

11. Poster

Le mouflon

17. Paroles de territoire

Une association professionnelle pour la filière lauze calcaire

18. Initiative écocitoyenne

Un atelier itinérant de jardinage bio La châtaigneraie de l'Espinas expliquée au public

20. Découvrir

Le GR Urbain V

22. Bloc-notes

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 - Commission paritaire n° 538 - Dépôt légal : février 2015. Magazine trimestriel.

Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr - Directeur de la publication : Jacques Merlin - Rédactrice en chef : Catherine Dubois - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Céline Bonnel, Franck Duguépéroux, Jimmy Grandadam, Yannick Manche - Cartographe : Kisisito Cendrier - Maquette : Olivier Prohin - Création maquette : Opérationnelle communication - Impression : Imprimerie Clément. Tirage : 32 500 exemplaires sur papier recyclé - Photo de couverture : Olivier Prohin





© Sylvain Lhuillier

Près de 80 personnes étaient réunies le 5 décembre en salle Emile-Leynaud, au château de Florac, pour échanger sur des démarches innovantes en matière d'urbanisme rural.

Une journée sous le signe de l'urbanisme rural

La question des centres-bourgs était au cœur de la rencontre organisée à Florac le 5 décembre sur le thème de l'urbanisme rural. Au menu : des démarches hors des sentiers battus, une bonne dose de créativité et une assemblée curieuse et attentive.

Élus, agents de développement, chargés de mission ont répondu nombreux à l'invitation du Pays Gorges-Causse-Cévennes et du Parc national à échanger sur l'avenir des centres-bourgs ruraux. Facteurs de développement des campagnes et élément clé dans l'accueil des populations, la reconquête et la réappropriation de ces espaces est une problématique majeure pour les décennies à venir. Pourquoi ? Comment s'y prendre ? Avec qui ? Tour à tour, les intervenants ont exploré ces questions à travers leurs expériences. L'objectif n'était pas de donner une « recette » mais d'apporter quelques ingrédients pour nourrir la réflexion et inviter à construire des démarches sur mesure.

Jean-Yves Pineau, directeur du collectif Ville Campagne¹, a mis l'accent sur le lien entre urbanisme et maintien de populations en milieu rural, et a replacé la problématique

du jour dans une démarche globale « Habitat, services, activités ». Boris Bouchet, architecte dans le Puy-de-Dôme et professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, s'est appuyé sur plusieurs de ses projets et études pour développer quelques fondamentaux de la redynamisation des centres-bourgs et insister sur l'importance de la qualité architecturale et environnementale en milieu rural. Enfin, les membres du collectif Etc², accompagnés d'un élu et d'une chargée de mission du Parc naturel régional (PNR) du Livradois-Forez, sont revenus sur les réponses originales qu'ils avaient proposées dans le cadre du programme « Habiter autrement les centres-bourgs » mené par le PNR.

Certaines idées ont émergé parmi lesquelles l'importance de penser la question des centres-bourgs dans un projet de territoire global, sur le long

terme et en s'appuyant sur les forces vives locales, de ne pas oublier que l'envie et la motivation sont indispensables, et de croire en l'humain et en sa capacité à prendre soin de son cadre de vie. Les messages optimistes de ces rencontres doivent à présent se concrétiser à travers les initiatives locales que le Parc national s'est engagé à accompagner. ●

En savoir plus sur les intervenants et les démarches exposées :

www.cevennes-parcnational.fr, rubrique Un territoire vivant/Un territoire en projet.

¹ Association nationale qui analyse les phénomènes de migrations résidentielles entre villes et campagnes depuis 20 ans et accompagne les territoires dans la mise en place de politique d'accueil.

² Association d'architectes qui a pour volonté de rassembler des énergies autour d'une dynamique commune de questionnement de l'espace urbain.



Valoriser la connaissance pour mieux la partager

L'établissement public du Parc national s'est engagé depuis 2 ans dans une politique volontariste en faveur de la diffusion de la connaissance, scientifique notamment, auprès du grand public. Depuis 2013, il consacre une partie de ses moyens à la sauvegarde et la valorisation de nombreuses données naturalistes, photographies et documents administratifs.



© Régis Descamps

Des agents du Parc réalisent un inventaire botanique sur le causse Méjean

Quelque 100 000 données « faune-flore » recueillies sur papier au fil des ans par les agents de terrain du Parc national depuis sa création en 1970 ont été saisies sur informatique en 2013 et 2014. Bastien, Charlie, Martine et Tatiana ont contribué, pendant plusieurs mois chacun, à sauvegarder dans des bases de données des informations anciennes et précieuses, issues de carnets de terrain ou de fiches d'observation d'agents du Parc, dans le cadre de protocoles d'inventaire ou de suivi. Toute cette matière est désormais disponible dans un seul système d'information qui permet d'identifier « qui a observé quoi, à quel endroit et à quelle date » et de connaître les coordonnées géographiques précises des espèces observées. La priorité a été donnée aux informations relatives à des espèces à fort enjeu de conservation pour lesquelles le Parc a une grande responsabilité. L'objectif à court terme est de mettre cette connaissance à disposition du plus

grand nombre sur le site internet de l'établissement public. Pour l'heure, ces données informatisées alimentent le Système d'information sur la nature et les paysages, dispositif collaboratif national qui permettra aux communes volontaires de se doter d'un Atlas de la biodiversité communal.

Du côté des photographies, les placards du Parc national recèlent des trésors et il y a urgence à sauvegarder ce patrimoine car les supports - des diapositives essentiellement - se dégradent vite. Bénédicte, diplômée d'histoire de l'art et spécialiste du patrimoine culturel de la Lozère, a été recrutée pour 12 mois. Son travail consiste à inventorier les quelque 40 000 photographies qui « dorment » dans les bureaux du siège et des massifs depuis le passage à l'ère numérique. Aidée par les collègues les plus anciens, elle identifie les personnes et les lieux, puis classe, numérise, indexe et intègre tous ces témoignages des années

1970 à 2008 environ dans la photothèque numérique de l'établissement public. Celle-ci sera prochainement disponible sur le site internet. Lorsque ce travail de longue haleine sera terminé, les documents originaux seront versés aux archives départementales de la Lozère.

Enfin, l'établissement public s'est « attaqué » à ses archives administratives. Elles s'empilaient depuis plus de 40 ans dans les combles du château de Florac. Baptiste, historien et archiviste, a été recruté pour les inventorier et organiser leur conservation, leur transmission ou leur destruction. Chaque type de document a une durée d'utilité administrative (DUA) : par exemple, celle de la correspondance est de 5 ans, celle des dossiers du personnel est de 90 ans à partir de l'année de naissance des individus. Une fois cette DUA écoulée, le document peut leur être transmis ou être détruit. Ce travail d'archivage permettra aux agents de l'établissement comme aux habitants du territoire de retrouver facilement des dossiers anciens (travaux, bâti...). ●



© O. Prohin



Vers des communes « zéro pesticide »



En 2020, il sera interdit à toutes les collectivités d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts.

© Lithiumphoto - Fotolia.com

Les communes qui ont adhéré à la charte du Parc national se sont engagées à entrer dans la démarche « Vers des collectivités zéro pesticide ». En adoptant un comportement exemplaire, elles contribueront à sensibiliser les jardiniers amateurs et le monde agricole.

Les pesticides sont majoritairement utilisés par les agriculteurs (90 %), dans une bien moindre mesure par les particuliers (9 %), et très faiblement par les collectivités et les acteurs publics (1 %). Mais la nécessité de réduire l'utilisation de ces produits phytosanitaires ne concerne pas exclusivement le monde agricole. En effet, les espaces communaux (espaces verts, voiries) sont le plus souvent des surfaces imperméables sur lesquelles l'eau de pluie, chargée de pesticides, ruisselle avant de se déverser largement dans les cours d'eau. La pollution des eaux par les désherbants en zones non agri-

coles est donc une réelle menace pour les milieux aquatiques et un danger pour la population souvent directement exposée. Si la qualité chimique et écologique des rivières du Parc national est globalement bonne à leur source en tête de bassin, l'enjeu est de la maintenir jusqu'à l'aval.

Pour accompagner la démarche « Vers des collectivités zéro pesticide », des journées de formation aux techniques alternatives aux traitements phytosanitaires des espaces publics auront lieu en 2015 à destination des agents des communes et des intercommunalités, à l'initiative du Parc national.

Elles seront effectuées par le Centre national de formation de la fonction publique territoriale.

Le Parc pourra également partager l'expérience de structures gestionnaires de bassins versants qui ont initié cette dynamique sur leur territoire. C'est le cas du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée (Smage) des Gardons. Depuis 2010, avec l'appui de la Fédération départementale des Civam du Gard, il accompagne les communes volontaires dans la réduction ou la suppression des produits phytosanitaires sur les espaces communaux. ●

Témoignage de Régis Nayrolles, chargé de mission Qualité de l'eau au Smage des Gardons



« Nous accompagnons les collectivités dans une démarche globale : réalisation d'un diagnostic de leur gestion des espaces communaux et mise en place d'un plan d'actions sur 3 ans ; animation du réseau de ces communes (journées techniques, voyages d'étude à destination des élus et des agents communaux) ;

sensibilisation des habitants sur l'enjeu d'une gestion économe et écologique de l'eau et sur l'évolution de l'aspect de leur cadre de vie (acceptation de l'herbe...). Ainsi, les collectivités diminuent fortement ou suppriment l'usage des pesticides, optimisent les apports de fertilisants, réduisent sensiblement les

volumes d'eau utilisés pour l'arrosage et améliorent la biodiversité des espaces concernés. »

La démarche des communes du Parc national est en cohérence avec la loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. Cette loi interdit à compter du 1^{er} janvier 2020 aux personnes publiques, propriétaires d'un domaine public ou privé, d'utiliser des produits phytosanitaires (pesticides) pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades.

Le Smage des Gardons met à disposition de toute personne intéressée des livrets d'information (*Mon potager au naturel, Mon jardin d'ornement au naturel, L'eau à la maison - à paraître*) sur simple demande ou sur www.les-gardons.com.



Cévennes en Lumière, thème du Festival nature 2015

L'Organisation internationale des Nations-Unies et l'Unesco ont proclamé « 2015, année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière ». Le Parc national a choisi de mettre ces questions à l'honneur et de prendre pour thème du Festival nature les *Cévennes en Lumière*.



INTERNATIONAL
YEAR OF LIGHT
2015

Ce vaste thème peut être décliné sous différents angles et donner lieu à des animations originales : l'importance de la lumière pour les êtres vivants (impact de la lumière sur l'élevage...) ; le soleil, source de lumière (habitat cévenol, cadrans solaires...) ; les planètes et les astres (découverte du ciel étoilé des Cévennes...) ; la lumière, source d'énergie (habitat bioclimatique, enjeux d'économies d'énergie, fours solaires...) ; les arts qui utilisent la lumière (vitrail, photo...) ; la lumière, source d'éclairage (objets et savoir-faire liés à la lumière : lanternes, bougies, lampes à huile... ; impact de l'éclairage artificiel sur les animaux et les végétaux : politique de baisse de l'éclairage public, participation au Jour de la Nuit...). Cette dernière thématique rejoint l'une des politiques menées par l'établissement public avec ses partenaires : la modernisation de l'éclairage public et la réduction de ses impacts sur la faune et la flore, avec pour objectif à terme la valorisation du ciel des Cévennes en tant que « réserve de ciel étoilé ».

D'autres thèmes pourront être déclinés dans les sorties et animations du Festival Nature :

- l'agropastoralisme ;
- la Nuit de la Chouette (4 avril) ;
- la Fête de la Nature, sur le thème « Au bord de l'eau » (20 au 24 mai) ;
- la mise en valeur des sites et sentiers d'interprétation du Parc ;
- la mise en valeur des stations de pleine nature du Parc : la station du mont Lozère, le mas de la Barque, Prat-Peyrot, l'étang de Barrandon.

Une attention particulière sera portée aux projets d'animations accessibles aux personnes en situation de handicap. ●

© Régis Descamps



Paysage du causse nu vers Frepestel, commune de Meyrueis

Deux appels à contribution

La programmation du Festival Nature est organisée en trois temps, Printanières, Estivales et Automnales. Les projets d'animations doivent être transmis au Parc national selon des modalités précisées sur le site www.cevennes-parcnational.fr/Le-Festival-nature et dans le respect d'un calendrier. Les dates limites de dépôt des projets sont le 28 janvier pour les Printanières (1er mai - 30 juin), le 26 février pour les Estivales (1er juillet - 31 août) et le 28 mai pour les Automnales (1er septembre - 1er novembre).

Contact : festivalnature@cevennes-parcnational.fr ou 04 66 49 53 65

Tous les photographes amateurs du territoire sont invités à contribuer à une exposition de photographies sur les *Cévennes en Lumière* et plus précisément autour de quatre catégories : Lumineuse nature (faune flore), Paysages en lumière, Ciel étoilé des Cévennes, Ombre et lumière sur la pierre (patrimoine bâti). Attention, la date butoir pour y participer et transmettre des photos est le 16 mars à minuit ! Pour tout savoir sur ce « concours photo », rendez-vous sur www.cevennes-parcnational.fr, article d'actualité « Cévennes en Lumière : appel à contribution ».



La mésange huppée, un oiseau commun des milieux forestiers

© Bruno Descaves

Les suivis d'oiseaux dans le cœur du Parc national

Tout en poursuivant le suivi des rapaces, les équipes du Parc vont à présent également recueillir des données sur les passereaux.

Les premiers suivis d'espèces mis en place par le Parc national après sa création en 1970 ont concerné les rapaces. En effet les populations de ces oiseaux ont connu un très fort déclin jusqu'au milieu du XX^e siècle. À partir de 1972, ils ont été protégés au niveau national. Des suivis ont ensuite été engagés pour d'autres espèces sensibles comme le grand tétras ou l'œdicnème criard.

En 2014, un suivi des communautés d'oiseaux du cœur du Parc a débuté. Il concerne aussi bien des espèces protégées que des espèces courantes. Ce travail permet aujourd'hui de localiser ces oiseaux et d'assurer leur protection, tout en la conciliant au mieux avec les projets pouvant les impacter.

Ces suivis permettent également d'évaluer l'évolution sur le territoire des populations d'espèces protégées, ceci à dans un objectif à la fois scientifique et de gestion. C'est le cas pour les vautours fauves et les vautours moines. Leurs effectifs et leurs reproductions sont aujourd'hui très bien connus sur le territoire. Ces suivis sont effectués en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Grands Causses.

Vautour moine

| Population Grands Causses | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|
| Nombre de couples reproducteurs | 18 | 20 | 20 | 21 | 21 |
| Nombre de jeunes à l'envol | 12 | 14 | 11 | 12 | 15 |

(Source : LPO Grands Causses et Parc national des Cévennes).

Le suivi des communautés d'oiseaux du cœur du Parc permet d'inventorier les espèces nicheuses de cette zone. Ce sont essentiellement des passereaux. Reproduit tous les 10-15 ans, parallèlement aux suivis des habitats naturels et des formations végétales, il sera utilisé pour caractériser les modifications spatiales et temporelles de ces oiseaux en lien avec l'évolution des milieux et de la végétation. ●

La population de vautours moines des Grands Causses représente 75 % de la population nationale.



© J.P. Malafosse

La stratégie scientifique du Parc national

La stratégie scientifique du Parc national 2014-2029 a été validée par le conseil d'administration le 6 novembre dernier. Adossée à la charte, elle porte la double ambition de continuer à acquérir, comprendre et partager la connaissance des patrimoines, et d'anticiper et accompagner les dynamiques sociales et économiques et les grandes mutations environnementales.



Pourquoi se doter d'une stratégie scientifique ?

Aigle royal dans le ciel des Grands Causses

© Régis Descamps



Interview de Jacques Varet, président du conseil scientifique du Parc national des Cévennes

« Tous les parcs nationaux français se dotent d'une stratégie scientifique. Le Parc national des Cévennes, avec toutes ses particularités, se devait d'en avoir une. Bien qu'un parc national ne soit pas un organisme de recherche, son action doit s'appuyer sur la connaissance scientifique. C'est en effet un lieu privilégié pour l'observation des milieux naturels et de leur évolution, pour expérimenter des politiques de développement

durable et bien mesurer leur efficacité en termes de préservation de la biodiversité et de qualité des habitats. Les Cévennes étant habitées, et qui plus est le lieu d'un patrimoine culturel spécifique et très vivant, notre stratégie scientifique devait s'appuyer sur la connaissance des aspects culturels autant que du patrimoine naturel.

De quoi s'agit-il ? Pas seulement de recueillir des informations de terrain par et pour les agents du Parc et les spécialistes. Pas seulement de comprendre en anticipant les changements, notamment ceux qui découlent des perturbations du climat, ou encore les dynamiques économiques et sociales. Il s'agit aussi de porter ces informations à la connais-

sance des habitants et des différentes catégories d'usagers, sous une forme appropriée.

Rien à voir donc avec une « tour d'ivoire » limitée au cercle des « sachants » et des administrations gestionnaires, mais une opération de partage de connaissances avec l'ensemble de la population (permanente ou de passage) pour que nos choix individuels et collectifs soient les plus appropriés à la mise en œuvre des objectifs retenus et partagés dans la charte. D'ailleurs, l'opération n'est pas à « sens unique » mais impliquera la participation de tous ceux qui voudront bien y contribuer au titre de la « science citoyenne ». ●

Des actions d'acquisition de connaissance dès la création du Parc national

Peu après 1970, l'établissement public du Parc national des Cévennes s'est engagé dans l'inventaire de ses patrimoines culturels. Un inventaire architectural a été mené jusqu'en 1982, avec notamment un recensement exhaustif de tout le bâti de ce l'on appelait alors la « zone centrale ». Cette base a servi, et sert encore aujourd'hui, pour la conservation du patrimoine

architectural y compris dans le cadre de l'évolution des modalités techniques de restauration des habitations en cœur de Parc. Les sièges des exploitations agricoles, qui ont dû évoluer avec la construction de bâtiments adaptés aux activités nouvelles, ont eux aussi intégré dans leur projet de modernisation la préservation de l'architecture traditionnelle.

En 2007, l'inventaire archéologique des communes du cœur, mené de 2000 à 2006 en partenariat avec les services de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) du Languedoc Roussillon, a été restitué sous la forme d'un Atlas archéologique du Parc national des Cévennes.

[...] Suite du dossier p 15



Le mouflon



Ma carte d'identité

Nom commun :

Le mouflon méditerranéen
ou mouflon de Corse

Taille :

- Mâles : 75 cm pour 35 à 50 kg
- Femelles : 65 cm pour 25 à 35 kg

Nom scientifique :

Ovis gmelinii musimon * *ovis sp.*

Seules les populations de Corse, Sardaigne et Chypre sont protégées par des conventions européennes et mondiales

Le savez-vous ?

Le mouflon est un proche cousin du mouton. Il semble qu'il soit dérivé des ovins domestiqués au néolithique à partir des populations de mouflons sauvages du Proche-Orient, puis introduits en Corse. Il s'agit donc d'une espèce récente (4 à 5 000 ans !), retournée à l'état sauvage après une phase de domestication.

Me reconnaître

Adulte

- ▶ Cornes en spirales, symétriques pour les mâles, de 3 à 7kg chacune.
- ▶ Bout du museau, bas des pattes et fesses blancs pour chez les femelles et les mâles. Chez le mâle, le dos peut être marqué d'une tache blanche l'hiver (la selle) mais ce n'est pas systématique.
- ▶ Mon pelage est sombre et varie selon que je suis mâle ou femelle, et selon la saison (marron foncé pour les mâles, en hiver, à brun clair pour les femelles, en été).



Le monde vivant et moi



Mon cycle de vie

Je vis en général de 10 à 13 ans si je suis un mâle, 14 ou 15 ans si je suis une femelle.

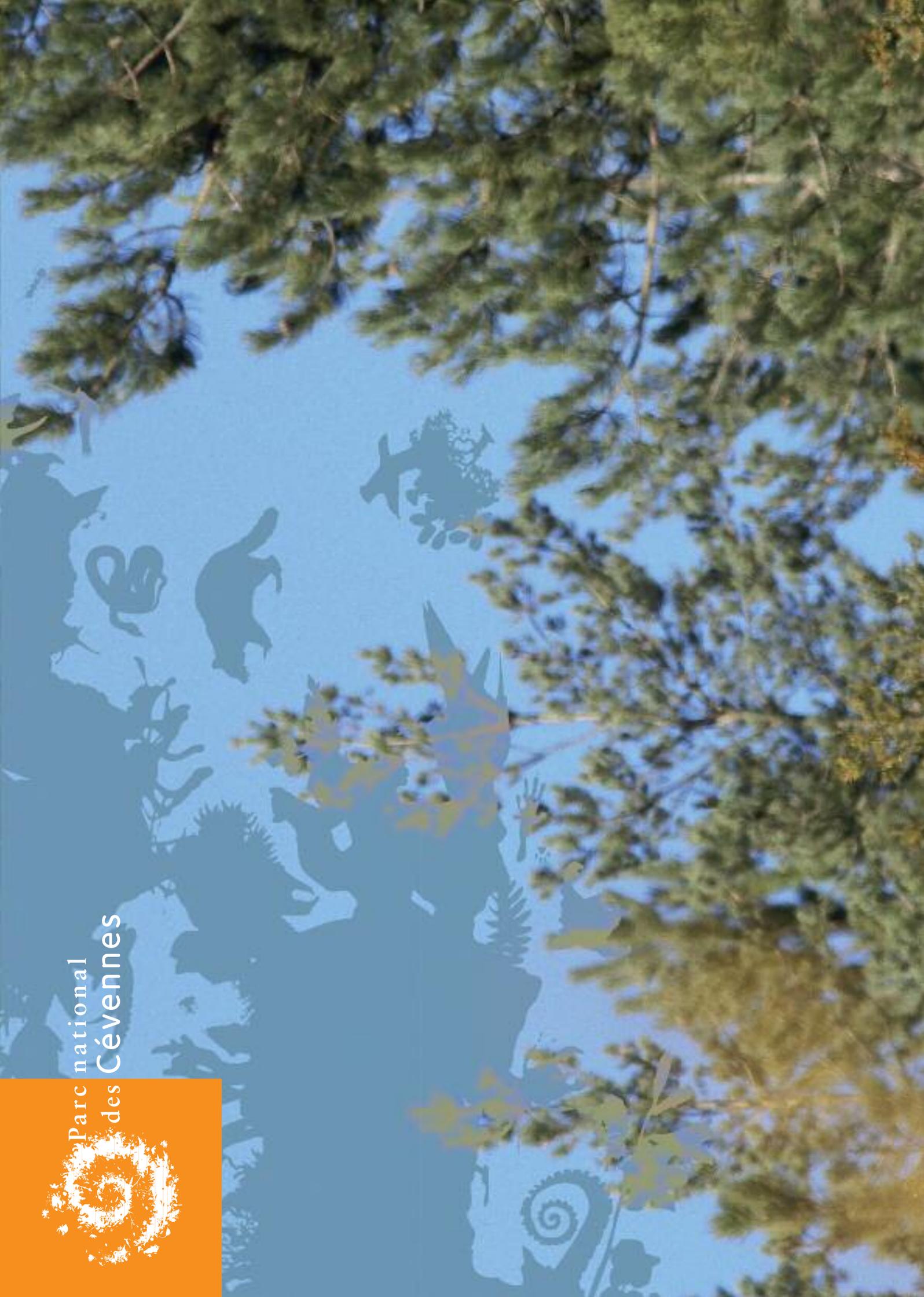
Je suis un animal très **sociable** et vous me verrez principalement **en groupe**.

La période de reproduction ou rut se situe entre octobre et décembre. Les femelles portent leur petit (**gestation**) pendant environ 5 mois. Les agneaux – 1 ou plus rarement 2 - naissent à partir d'avril (**mise bas**). Ils se nourrissent de lait pendant 3 à 4 mois (**lactation**).





Parc national des Cévennes





© Parc national des Cévennes - Reproduction interdite • Crédit photo : Régis Descamps
"trois générations de mouflons mâles sur les corniches des gorges du tarn, sur le causse Méjean"





► Où m'observer ?

Bien que l'on dise souvent de moi que je suis un montagnard, je dois avouer que je ne suis pas très agile sur la neige. Mon cousin, le chamois, l'est bien davantage ! Je préfère les altitudes moyennes, les successions de collines et les grands espaces ouverts. J'affectionne tout particulièrement les zones rocailleuses avec une végétation herbacée et des arbustes !

Pour ne rien vous cacher, il y a encore 70 ans je ne connaissais ni le Gard ni la Lozère. Je suis arrivé chez vous dans les années 1950. Je me sens bien dans certaines de vos vallées, dans les gorges du Tarn, sur le massif de l'Aigoual ou dans les Cévennes. Je suis de nature timide, aussi il vous faudra de la patience pour parvenir à me voir. Choisissez plutôt une journée sans vent – je déteste cela ! - en début ou en fin de journée, quand je suis éveillé et actif.



► Et si vous voulez me voir...

Vous pouvez participer à l'une des opérations de comptage organisées par les fédérations de chasseurs :

- le 14 et le 21 mars pour la Fédération de chasse de Lozère

- dans le courant du mois de mars pour la Fédération de chasse du Gard (la date sera bientôt définie)

Toutes les informations sont à prendre auprès de ces organisateurs. (FDC 30 : 04 66 62 11 11 / FDC 48 : 04 66 65 75 85)

Sinon, sachez que des aménagements sont en cours dans le cadre du « Pôle nature 4 saisons » de l'Aigoual pour créer un observatoire et un sentier d'interprétation sur le mouflon. Renseignez-vous auprès d'Anton Smirnoff, communauté de communes Aigoual Causses Cévennes - Terres solidaires : 04 67 82 73 79



► Localement, des mesures pour me connaître

Les premières réintroductions de mouflons ont été réalisées dans le Gard, dans les années 1954-1955, par la Fédération des chasseurs du Gard et l'Administration des eaux et forêts, et en Lozère, à partir de 1966, par la Fédération des chasseurs de Lozère.

Depuis plusieurs dizaines d'années, le Parc national des Cévennes participe aux opérations annuelles de dénombrement des populations avec les fédérations de chasse du Gard et de la Lozère.

Il s'agit habituellement de comptages simultanés, réalisés par plusieurs observateurs postés chacun à un même endroit pendant un temps donné et qui dénombrent les individus qu'ils aperçoivent. Dans le Gard, depuis quelques années, ces comptages sont complétés par des suivis par indice pédestre : les agents parcourent des chemins et dénombrent tous les individus qu'ils observent. Cette approche indiciaire rend compte plus précisément de l'évolution des populations. L'ensemble de ces suivis permet de mieux connaître les populations présentes et d'en assurer une meilleure gestion.



Des travaux d'inventaire du patrimoine naturel ont également été mis en œuvre. Au départ, ils ont souvent été conduits dans le cadre d'études scientifiques pluridisciplinaires. Ainsi, tous les massifs du Parc national ont fait l'objet de programmes de recherche permettant d'identifier et de comprendre les relations entre les évolutions socio-économiques et les évolutions écologiques des territoires. Cette démarche a été confor-tée par la désignation du territoire comme réserve de biosphère par l'Unesco en 1985. Progressivement, et sous l'impulsion du conseil d'adminis-tration, dès le premier pro-gramme « 1976-1981 », des études plus ciblées ont été menées notamment au titre de projets de réintroduction d'espèces animales disparues ou très rares (castor d'Europe, grand tétras, vautour fauve...). Des études ont ensuite porté essentiellement sur des espèces animales et végétales natives des Cévennes et des Causses : aigle royal, hibou grand duc ou encore

écrevisse à pieds blancs. Au début des années 2000, après avoir réalisé en 1995 et 1997 res-pectivement les catalogues de la faune (2 410 espèces identifiées) et de la flore (2 217 espèces invento-riées), l'établissement public du Parc en lien avec le territoire et à la demande de son conseil d'adminis-tration a orienté les inventaires en priorité sur la biodiversité des milieux ouverts. En effet, ceux-ci ont sensiblement diminué et sont

passés de 53 % de la surface du cœur en 1970 à seulement 38 % en 2000.

Plus de 40 années d'études et d'in-ventaires éclairant les relations homme-nature sont ainsi disponi-bles au Centre de documentation et d'archives du Parc national situé à Génolhac. La mise en œuvre de la charte renouvelle la priorité à por-ter sur les patrimoines et le partage de leur connaissance. ●



Un menhir sur le col de Mouzoules, commune d'Aumessas (Gard)

© Demouréte

Des objectifs à quinze ans



Les terrasses des Calquières, St Germain-de-Calberte. Le maraîchage est une activité favorable à la préservation des terrasses.

© Olivier Prohin

Quels sont les « services rendus » par le patrimoine à l'homme ?

Quelles actions privilégier pour mieux accompagner ces activités et préserver les « services rendus » ?

Des choix sont à opérer, et en cela, la stratégie scientifique du Parc national fixe des orientations et des priorités opérationnelles en lien avec les huit axes de la charte. Des résultats sont attendus en conséquence.

L'acquisition des connaissances sur la biodiversité portera sur des espèces qui font l'objet de démarches nationales, dans le cadre des plans nationaux d'action (gypaète barbu, chouette chevêche, lézard ocellé, chauves-souris, pour n'en citer que quelques-unes). Des espèces ou groupes d'espèces indicatrices de certains fonctionnements ou changements feront également l'objet d'études (papillons de jour, oiseaux des milieux ouverts et forestiers, rapaces, insectes indicateurs de vieilles forêts...).

Les enjeux des années à venir pour le territoire sont importants : changements climatiques, évolutions socio-économiques, modification des paysages liée notamment à la fermeture des milieux, raréfaction de la ressource en eau... L'établissement public du Parc devra donc gérer un environnement en profonde mutation.

Quatre questions prioritaires sont identifiées.

Quels éléments constituent le patrimoine du Parc national et quelles sont les priorités de conservation ?

Quelles activités sont pratiquées sur le territoire ? Comment évoluent-elles, pourquoi ? Quelles sont celles qui favorisent ou au contraire menacent ce patrimoine ?

Les paysages de l'agro-pastoralisme, élément identitaire majeur du territoire qui a valu son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, et les patrimoines bâti et immatériel (savoir-faire) associés feront l'objet de suivis.

L'eau et les milieux aquatiques, richesses reconnues du territoire, restent des thèmes prioritaires. L'amélioration des connaissances des fonctionnements hydrologiques des

milieux caussenards et cévenols et leur partage dans le cadre d'un observatoire structureront l'engagement du Parc national et de ses partenaires. L'accent sera mis sur le développement de la connaissance des composantes humaines du Parc national. Les suivis seront renforcés dans les principaux domaines socio-économiques - agriculture et agropastoralisme, tourisme, filière forestière -, y compris dans le cadre de programmes

de recherche, afin de mieux analyser et restituer les évolutions sociétales majeures.

La mise en œuvre de ces priorités requerra une validation scientifique des travaux, le développement des partenariats, le développement des sciences participatives et une meilleure communication et valorisation des résultats (lire l'article d'actualité page 5). ●

Les outils au service de la stratégie scientifique

C'est dans le cœur du Parc national que les enjeux de connaissance sont les plus forts. Des inventaires y seront donc poursuivis ou actualisés.

Pour ce qui relève du patrimoine naturel, des groupes d'espèces animales et végétales prioritaires ont été identifiées et choisies pour être inventoriées :

- plantes à fleurs et fougères ;
- reptiles et amphibiens, poissons et écrevisses, oiseaux, mammifères ;
- papillons de jour ;
- libellules ;
- criquets, sauterelles et grillons ;
- insectes inféodés au bois mort ou aux déjections animales.

Par ailleurs, parmi les milliers d'espèces connues, quelques dizaines feront l'objet d'un suivi, soit parce qu'elles représentent une forte responsabilité locale comparativement au niveau national, soit parce qu'elles constituent un enjeu de protection et de gestion, soit parce qu'elles sont indicatrices d'évolutions.

La cartographie des habitats naturels et de la physionomie de la végétation du cœur sera poursuivie et actualisée. Ces outils serviront une meilleure compréhension de la dynamique de fermeture des milieux et de l'évolution des paysages.

Les milieux souterrains du Parc national sont remarquables et font de ce territoire un haut lieu de la spéléologie. Ils abritent des patrimoines variés mais fragiles. Un premier inventaire des sites d'intérêt majeur et des richesses qu'ils recèlent contribuera à élaborer une

stratégie de conservation et de gestion des grottes et des cavités.

Des priorités sont également fixées pour la connaissance du patrimoine culturel matériel et immatériel. Un inventaire archéologique complet doit être finalisé. Aujourd'hui, le Parc dispose de celui des communes du cœur et de quelques communes de l'aire d'adhésion. Ce travail sera poursuivi.

Les inventaires du patrimoine bâti lié à l'agropastoralisme, et des métiers et savoir-faire en lien avec cette pratique emblématique du territoire seront réalisés en étroite collaboration avec l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes.

Des études et des programmes de recherche vont également être lancés pour comprendre processus et interactions : il s'agira, par exemple, de mieux connaître les pratiques de brûlage dirigé et leurs conséquences, ou l'utilisation des produits vétérinaires et phytosanitaires et les alternatives possibles. Ce type de travail sera mené en partenariat avec des organismes de

recherche (CNRS, INRA...). Les domaines recouvrant les dynamiques forestières, les fonctionnements hydrologiques et hydrogéologiques, les services rendus par la nature à l'homme, l'histoire et ses conséquences actuelles, les interactions agriculture et biodiversité seront ciblés.

Les sciences participatives seront développées : en aire d'adhésion, elles constitueront un bon moyen pour connaître les patrimoines, en partager la connaissance et mieux les préserver.

Afin de mettre en œuvre durant la période 2014-2029, cette stratégie ambitieuse, l'ensemble des services du Parc national sera mobilisé. Le développement de partenariats est un point central, gage de l'atteinte des objectifs, que ce soit avec les collectivités territoriales, les associations, les chercheurs, le grand public, l'Etat, les divers réseaux (parcs nationaux de France, parcs naturels du Massif Central, entente Unesco, réseau des réserves de biosphère...). A cet égard, le conseil scientifique du Parc national sera particulièrement mobilisé. ●



Les zones humides continueront de faire l'objet de suivis en cohérence avec le PNA en faveur de cet habitat naturel prioritaire (2014 -2018).

© Olivier Prothin



Gérard Séverac

Gérard Séverac, ancien couvreur lauzier calcaire, est président de l'association des Artisans lauziers calcaire (ALC). Ses objectifs : préserver un patrimoine, professionnaliser les acteurs et conforter localement la filière lauze calcaire.

Une association professionnelle pour la filière lauze calcaire

DSEV : L'ALC regroupe des professionnels de la couverture en lauze calcaire. Qui sont-ils ?

GS : Ce sont des couvreurs spécialisés. Ils taillent leurs lauzes à partir de fines dalles extraites d'une carrière, les calibrent en fonction de leurs besoins, et les posent. Les hommes de ce territoire ont longtemps bâti et couvert leurs maisons avec les matériaux qu'ils trouvaient sur place. La lauze calcaire est « la » pierre des causses. Elle est caractéristique de l'architecture traditionnelle caussenarde qui n'utilise pas de bois, pour écarter les risques d'incendie, au vu de la faible ressource en eau. Les voûtes de pierre calcaire remplacent les charpentes. Les lauzes sont posées et calées directement dessus.

DSEV : Pourquoi la profession a-t-elle décidé de créer une association ?

GS : Dans les années 1970 à 1990, les couvreurs se sont largement approvisionnés en lauze calcaire en provenance de carrières du causse de Blandas. La pierre s'est avérée être de mauvaise qualité. Elle se fendait avec le gel et de nombreuses toitures ont été rapidement endommagées. La réputation de ce matériau en a beaucoup souffert et les commandes ont chuté. Aujourd'hui, la lauze utilisée provient de la carrière des Ayguières, près de Chanac, et donne entière satis-



faction. La création de l'association est née de la volonté de « réhabiliter » la lauze calcaire et de relancer la demande de la part des particuliers comme des collectivités. Mais plus encore, et sous l'impulsion du Parc national, la raison d'être de l'association est la préservation d'un patrimoine local : les toitures en lauze calcaire et les savoir-faire des couvreurs spécialisés.

DSEV : Quels objectifs vous êtes-vous fixés ?

GS : Aujourd'hui, la transmission de nos savoir-faire se fait uniquement « sur le tas ». Notre priorité est de professionnaliser la filière lauze calcaire. L'association travaille donc à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques qui soit partagé par tous, de manière à formaliser des règles professionnelles. C'est le préalable indispensable à l'inscription prévue d'un module « couverture lauze calcaire »

dans la formation CAP Couvreur. Cela facilitera aussi l'accès des lauziers calcaire aux assurances professionnelles. L'association réfléchit également à la question de l'approvisionnement car les carrières sont rares et la pénurie de matériau est une menace.

L'association en quelques chiffres

- 25 janvier 2013 : création de l'ALC
- 6 artisans couvreurs lauziers calcaire et 1 carrier membres de l'ALC
- 2 500 m² de toiture en lauze calcaire posés en moyenne annuellement sur le territoire des Causses et des Cévennes
- 3 entreprises membres de l'ALC primées au concours « Savoir-faire et patrimoine » 2014, organisé par la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Lozère.

En savoir plus sur l'association des Artisans lauziers calcaire :

<https://artisanslauzierscalcaire.wordpress.com/>



A la rencontre des lauréats des Trophées 2014 du Parc national des Cévennes

Un atelier itinérant de jardinage bio



Pendant quarante années, Pierre Buchberger a expérimenté avec succès des méthodes agro-écologiques dans sa ferme de La Baraque près d'Aujac. Ce paysan « éco-biologique » à la retraite continue de transmettre son savoir-faire aux passionnés de jardinage qui participent aux « jardins du mercredi » à Génolhac et aux alentours.



Un « jardin du mercredi » à Génolhac : plusieurs passionnés réalisent ensemble une butte de culture, guidés par Pierre Buchberger.

main « à la terre » tous ensemble, pour réaliser des travaux pénibles ou aider une personne seule. L'association prévoit d'organiser deux journées de formation suivies de conférences ouvertes au grand public, assurées par des experts extérieurs, l'une sur la permaculture, l'autre sur les semences locales. Des soirées d'échanges sur la transformation et la conservation des produits issus des divers jardins, et autour de la démarche « zéro phyto », sont programmées. Le « café littéraire » de Génolhac sera enrichi d'ouvrages sur le jardinage bio que l'on pourra lire sur place ou emprunter. Le planning des activités, un forum de questions-réponses, les modalités d'emprunt d'outils, d'échanges de plants... seront disponibles sur un site internet. ●

Contact : Béate Procek
(beateprocek@hotmail.com)
et Cécile Joffart (cecile.joffart@free.fr)

Ce mercredi d'octobre ensoleillé, le groupe des participants, membres de l'association « Je commence... », se retrouve chez une habitante de la Haute Moline, sur les hauteurs de Génolhac. Objectif de l'après-midi : réaliser ensemble, sous la houlette de « Buch », une butte de culture dans le jardin de la maîtresse des lieux. Depuis début 2014, ce sont environ quinze jardins de particuliers qui ont été visités. A chacun de ces rendez-vous, le jardin a été diagnostiqué par le groupe – nature argileuse ou acide de la terre, richesse

de l'humus, orientation, premiers conseils d'aménagements et d'entretien écologique de la terre...- et un compte-rendu rédigé par Pierre Buchberger a été adressé au propriétaire. L'objectif en 2015 est de revisiter tous ces jardins pour répondre à des questions plus précises et plus élaborées, ou à des envies nouvelles du jardinier. Bien sûr, la découverte d'autres jardins se poursuivra : les participants disposeront désormais d'un kit complet d'analyse des sols permettant des observations et des conseils scientifiques. Il s'agira également de mettre davantage la



En fin d'après-midi la butte de culture est « fin prête ».





Quels sont les grands principes de l'agro-écologie que vous transmettez aux participants des « jardins du mercredi » ?

J'enseigne ce dont j'ai fait la démonstration pendant 40 ans sur mon exploitation : les sols les plus dégradés peuvent être régénérés et produire des légumes et des fruits de qualité en n'utilisant que des méthodes naturelles. Un sol est un organisme vivant qui peut mourir si on ne le

respecte pas. J'apprends donc à intervenir dans un jardin en ayant les connaissances nécessaires pour ne pas abîmer la terre. Je promeus « le bio » - le respect strict d'un cahier des charges européen - et l'écologie - une notion bien plus globale, qui intègre l'homme, la nature, l'équilibre et le devenir planétaire.

La châtaigneraie de l'Espinas expliquée au public

Depuis 2013, l'association Epi de Mains œuvre au côté de la commune de St-Andéol-de-Clerguemort à la rénovation de la châtaigneraie de l'Espinas. Aujourd'hui, un projet de sentier d'interprétation est sur le point d'aboutir.



La châtaigneraie de l'Espinas

© Catherine Dubois

Comment reconnaître une greffe qui a pris d'une greffe qui a échoué ? Comment choisir les rejets à greffer et ceux à garder pour le bois ? Quels arbres tailler ou non ? Comment diagnostiquer et traiter un arbre malade ? Qu'entend-t-on par coupe sévère ?

Les panneaux du futur sentier d'interprétation de la châtaigneraie de l'Espinas répondront à toutes ces questions et présenteront les divers états d'un verger abandonné il y a un siècle et réinvesti progressivement. Plus largement, ce sentier per-

mettra au plus grand nombre, scolaires et visiteurs notamment, de découvrir ou d'approfondir sa connaissance de l'histoire de la châtaigneraie cévenole, à travers l'exemple de celle de l'Espinas, ainsi que des diverses variétés de châtaignier, et de l'usage des fruits et de l'arbre. Une fois les textes finalisés, un dépliant disponible au Bistrot guidera les visiteurs dans la découverte de cet espace de 4 ha. Puis, les panneaux seront installés au printemps prochain.

En marge de ce projet principal, l'association prévoit, en partenariat avec le Parc national et la commune, la création d'un sentier de découverte de la châtaigneraie accessible aux personnes à mobilité réduite ou malvoyantes.

Elle est également responsable de l'animation du site et organise deux fêtes de la châtaigne par an, journées festives et d'échanges entre professionnels de la filière : l'une au printemps dédiée à l'apprentissage des greffes, l'autre à l'automne consacrée à la récolte, à la taille et à la reconnaissance des diverses variétés de fruits.

Des « journées chinoises » - journées de travail bénévole - et des chantiers internationaux de jeunes volontaires

apportent régulièrement une aide précieuse pour l'avancement de ces projets. ●

- L'Espinas, c'est aussi :
- le Relais-Bistrot, accessible aux personnes à mobilité réduite
 - la boutique de produits bio, dont certains transformés à base de châtaignes
 - le siège de l'association des Artisans bâtisseurs en pierre sèche
 - le site de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche
 - le futur sentier de découverte de la pierre sèche.

Contact : Véronique Ninge
epidemains@yahoo.fr



Le tracé du futur sentier d'interprétation a été dessiné par les jeunes volontaires des chantiers internationaux.

© Catherine Dubois

D É C O U V R I R

Le GR Urbain V

Grizac, berceau de Guillaume de Grimoard

Depuis Nasbinals en Aubrac jusqu'au Palais des Papes en Avignon, le GR Urbain V conduit le randonneur à la découverte des paysages variés de la Lozère, du Gard et du Vaucluse, et à la rencontre de celui qui fut pape sous le nom d'Urbain V de 1362 à 1370 : Guillaume de Grimoard.

© Bruno Doversin

Homologué GR par la Fédération française de randonnée pédestre en juin 2014, le chemin Urbain V est né en 2010 de la volonté d'un groupe de marcheurs de la paroisse de Mende de créer à la fois un nouvel itinéraire de grande randonnée et un chemin à dimension spirituelle autour de la thématique du pape Urbain V, natif de Grizac en Lozère.

Après plusieurs années de travail avec les conseils généraux et les comités départementaux de randonnée pédestre de la Lozère et du Gard, les communes et les propriétaires privés concernés par l'itinéraire et le Parc national des Cévennes, le GR 670 est fin prêt. Long de 325 km, dont 190 en Lozère et 123 dans le Gard, il peut être parcouru en 15 ou 16 jours. Son topoguide est attendu pour le printemps 2015.

Le chemin Urbain V sillonne à travers des régions aux paysages et aux climats très contrastés : Aubrac, vallée du Lot, causse de Mende, Valdonnez, Mont Lozère, Gorges du Tarn, Bougès, Cévennes, garrigues garadoises et vauclusiennes.

Il a la particularité de relier quatre sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco – le Chemin de St-Jacques-de-Compostelle, les Causses et les Cévennes, le Pont du Gard et le Palais des Papes.

Il recoupe ou emprunte plusieurs chemins de grande randonnée : le GR 65 (Chemin de St Jacques), le GR 70 (Chemin de Stevenson), le GR 700 (La Régordane) et le GR de pays Tour des monts d'Aubrac.

Le chemin relie également des lieux emblématiques de la vie et de l'œuvre

d'Urbain V. Ainsi, il fut ordonné prêtre à Monastier-Pin-Mories ; il fit construire la cathédrale de Mende, la collégiale et l'église de Quézac, la collégiale de Bédouès, le premier studium à St-Germain-de-Calberte ; il fut nommé vicaire général d'Uzès et pape en Avignon. ●

Une carte interactive du chemin Urbain V est à disposition sur le site www.pape-urbain-v.org. Chacun peut y créer son itinéraire. Elle comporte le tracé, les kilométrages, les hébergements et services, et les objets touristiques. On y trouve aussi des photos et commentaires. Elle peut se télécharger via un smartphone ou une tablette. Par ailleurs, des caches de géocaching seront prochainement réparties tout au long de l'itinéraire à des endroits stratégiques au plan touristique.



> Voir, parcourir, séjourner



Gîte de Valés

Séverine Kieffer accueille ses hôtes dans une ancienne ferme du XII^e siècle, magnifiquement restaurée, au cœur des Cévennes schisteuses. Elle propose des séjours en chambres d'hôtes ou gîte rural, et héberge les randonneurs dans son gîte d'étape qui compte quatre chambres et peut contenir une dizaine de personnes. Le visiteur peut déguster à la table d'hôtes des produits de la ferme, du terroir, bio ou végétariens.

Signataire de la CETD
Gîte de Valés
48240 St-André-de-Lancize
04 66 45 93 20
anesvales@wanadoo.fr
www.gite-cevennes.fr

Château St-Pierre

Mentionné pour la première fois en 1092, le château de St-Germain-de-Calberte est abandonné à la fin du XIV^e siècle. Il se compose d'un logis rectangulaire accolé à un donjon carré, d'une chapelle, d'une tour ronde et de cinq dépendances. Ses structures médiévales sont bien conservées. Depuis les années 1960, il a retrouvé une nouvelle vie avec l'installation d'une famille de passionnés

qui en a restauré une grande partie. Il a fait l'objet de campagnes de fouilles archéologiques qui l'ont transformé en un véritable jalon historique de l'histoire médiévale.

Le château se visite de juillet à septembre, sur rendez-vous (04 66 45 90 30).



Parfum d'aventure

Ce petit paradis créé dans la vallée de Mialet au bord de l'eau voilà près de 10 ans est tout à la fois un parc à thème « nature et aventure », un parcours aventure dans les arbres, un jardin avec des cabanes perchées, un labyrinthe... Plus de 150 jeux dans et autour des arbres font le régal des adultes et des enfants dès 3 ans.

Signataire de la CETD
Parc Parfum d'aventure
Le Roucan, route de Mialet
30140 Générargues
04 66 60 65 75 /
06 79 85 99 78
parfumdaventure@wanadoo.fr
www.parcparfumdaventure.com



La collégiale de Bédouès

Urbain V n'oublia jamais le pays de son enfance. Il se montra un grand bâtisseur en Lozère : il entreprit la construction de la cathédrale de Mende, fonda les collégiales de Bédouès et de Quézac, restaura le prieuré de Chirac, dota Grizac d'une église... En 1363, il fit édifier une église pour recevoir le tombeau de sa mère, Amphélie de Montferrant, là où se trouvait le château de la Tour, un château-fort qui avait vocation à défendre l'entrée de la vallée du Haut-Tarn. Il y affecta un collège de huit chanoines chargés de veiller sur la tombe chérie. Il prit la précaution de faire construire une partie fortifiée pour protéger les chanoines. En effet, durant la guerre de Cent Ans, le pays était peu sûr. Mais c'est la convoitise du chef protestant Mathieu Merle que la collégiale finit par attirer. La troupe huguenote réussit à entrer dans les fortifications en 1581. Les chanoines furent massacrés et l'édifice pillé. La collégiale fut reconstruite au XIX^e siècle.



> Les nouveaux visages du Parc

Régine Leducq



Régine est la nouvelle chargée de mission Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) du Parc. Au sein du service Accueil et Sensibilisation, elle coordonne le service éducatif qui est chargé d'informer les enseignants du territoire sur le Parc et ses missions, de les aider dans le montage de leurs projets d'EEDD, de proposer une offre éducative en cohérence avec les programmes scolaires et de concevoir le matériel et les outils pédagogiques permettant aux élèves de s'approprier les richesses du Parc national. Elle a également pour mission la valorisation des projets et le suivi de programmes impliquant les écoles du Parc (réseau des écoles des Réserves de biosphère, projets de coopération avec des écoles d'autres espaces protégés...). Ses coordonnées : 04 66 49 53 13/06 74 23 35 58.

Catherine Valette



Au sein du service éducatif du Parc, Catherine a pour mission de concevoir et mettre en oeuvre, pour les établissements scolaires du secondaire, un programme d'activités scientifiques sur les thématiques de l'EEDD, et ce en lien

avec les programmes officiels et les projets pédagogiques du Parc. Ses coordonnées : 06 89 09 12 40.

Hélène Bouchard-Seguin



Depuis le 1^{er} décembre, Hélène, architecte, est chargée de mission au Pôle Architecture Urbanisme et Paysage. Elle est l'interlocutrice du territoire pour tous les projets de travaux en cœur du Parc sur le secteur Mont Lozère et le référent pour la filière Pierre Sèche. Conseils et accompagnement, instruction des autorisations, montage des aides financières sont ses principales missions au sein du service Développement durable du Parc national. Ses coordonnées : 04 66 49 53 16.

> Une retraite bien méritée

Christian Rousset



Agent technique de l'environnement, Christian est arrivé au Parc national en septembre 1971, soit un an tout juste après sa création. Tout au long de ces années, il a exercé la fonction de garde-moniteur sur le mont Lozère. Il en connaît les moindres recoins et pas un détail de l'histoire de chaque famille ne lui a échappé. Il manquera à coup sûr autant aux habitants du massif qu'à ses collègues !

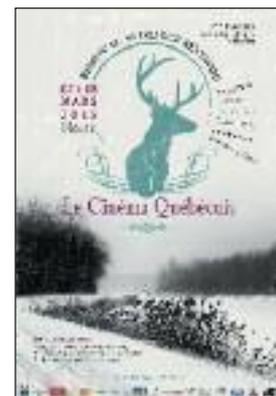
Patrice Martin



Patrice a rejoint le Parc national des Cévennes en 1982 où il a exercé la fonction de garde-moniteur sur le causse Méjean jusqu' à cette année, à l'exception d'une parenthèse de trois ans au Parc national de la Vanoise. Aguerri à la haute montagne, il a fait profiter plusieurs générations d'enfants du causse de sa connaissance du milieu montagnard en hiver et de la pratique du ski. Ses collègues saluent ce bricoleur-né, serviable et toujours disponible pour les autres !

> Une semaine consacrée au cinéma québécois

Pour sa 6^{ème} édition, le Festival 48 images seconde met à l'honneur le cinéma québécois du 2 au 8 mars à Florac. Au programme : projections d'avant-premières en présence des réalisateurs, longs métrages de fiction et documentaires. Autour du festival, des concerts, des tables-rondes, un stage, des rencontres et des expositions : le Parc national, partenaire de l'événement,



proposera une exposition de photographies naturalistes du Parc national du Saguenay avec lequel il est jumelé.



> nouveautés

> à la boutique

Ouvrages en vente dans les Maisons du Parc, les relais d'info du Parc et à la boutique en ligne www.cevennes-parcnational.fr

Le climat

Cet ouvrage illustré aborde les phénomènes climatiques - rôle de l'atmosphère terrestre, effet de serre, cycle des saisons, formation du vent, météo, métier de météorologue - et la question du réchauffement climatique.

- Pour les enfants à partir de 9 ans. (Actes Sud Junior – Collection A petits pas) 12,70 €
- Pour les enfants à partir de 6 ans (Actes Sud Junior – Collection A très petits pas) 6,80 €



De nouveaux produits conçus à partir de matières recyclables ou naturelles

Carnet à spirales Parc national des Cévennes

Bloc-notes de format A6.
A emporter partout ! 4 €



Mini-crayons aquarellables Parc national des Cévennes

6 mini-crayons de couleur aquarellables. Fabrication française à partir de bois certifié. 4,50 €



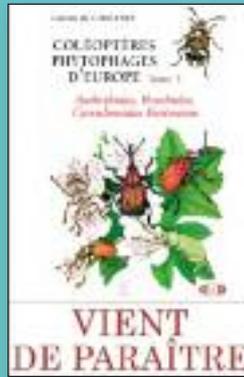
Parapluie Parc national des Cévennes

Toile de plastique recyclé, couleur beige. Sérigraphie orange Parc national des Cévennes et emblème des parcs nationaux de France. Diamètre 105 cm. Poignée, mât, embouts de baleine en bois recyclé. Mécanique manuelle. 26 €



> au centre de documentation et d'archives

CHATENET Gaëtan *du. Coléoptères phytophages d'Europe. Tome 3. Anthribidae, Bruchidae, Curculionidae Entiminae.* N.A.P. éditions, 2014, 441 p.



Résumé : cet ouvrage concerne les coléoptères phytophages, appartenant aux familles des *Bruchidae*, *Apionidae*, *Anthribidae*, *Rynchitidae* et *Curculionidae Entiminae*, qui s'attaquent aux plantes herbacées, aux feuillages des arbres et des arbustes et à leurs graines. Pour chaque espèce, son habitat, ses mœurs et la période d'apparition des

adultes sont indiqués dans des notices et des cartes donnant leur répartition en Europe, de la péninsule ibérique et de la Grande-Bretagne à la Scandinavie et à la Sicile. Les noms des plantes sur lesquelles les larves se développent, où les adultes peuvent le plus souvent être découverts, ainsi que la méthode et les outils permettant de les récolter sont très précisément indiqués. (Résumé de l'éditeur).

Cote : DS01231.3

CALMONT Benjamin. *Etude des « coléoptères saproxyliques », bio-indicateurs de qualité des forêts françaises dans les châtaigneraies ardéchoises.* Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 2011. 129 p.

Résumé : cette étude sur les coléoptères saproxyliques vise à caractériser la naturalité des différents peuplements de châtaigneraies présents sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, en fonction des différents cortèges de coléoptères saproxyliques qu'elles abritent. Pour ce faire, il a été choisi d'inventorier le verger traditionnel, le taillis/verger (le verger « abandonné »), le taillis pur (le verger « coupé »), la chênaie (le témoin). (Résumé de l'éditeur)
Cote : Document disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.parc-monts-ardeche.fr/images/phocadownload/Foret/etudedescoleopteresaproxyliaqueschataigneraies_web.pdf

Consultable au **Centre de documentation et d'archives** à Génolhac, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, de préférence sur réservation (04 66 61 19 97 ou doc@cevennes-parcnational.fr)
Consultez en ligne la base documentaire du centre sur www.cevennes-parcnational.fr.





Parc national
des Cévennes

Bonnie
année

